

(ms = manuscrit dit de 1706, publié en CL 24 – auquel on ajoute quelques notes, 1720 indique l'édition princeps, publiée avec l'approbation de Petrus La Crampe; * indique une correction proposée aux OC = *Œuvres Complètes*, édition imprimée 1993)

Frère Alain Houry, avril 2002

CE 10

Chapitre 10^{ème}

Des cantiques^a

De la sortie de l'école

^a 1720 n'a pas de chapitre sur les cantiques, et ms a seulement ce titre "Des cantiques".

CE 10,1

Article 1^{er}

De la manière dont les écoliers doivent sortir de l'école

CE 10,1,1

Les écoliers des plus basses classes sortiront avant ceux des plus hautes; ceux, par exemple, de la plus basse^a classe sortiront pendant qu'on chantera les cantiques.

^a 1720 ajoute: "sortiront les premiers, ceux de la suivante sortiront ensuite, et ainsi des autres classes, jusqu'à ceux de la plus haute. Lorsqu'il y aura trois classes ou même un plus grand nombre dans l'école d'un quartier, les écoliers de la plus basse"; *on peut penser que ms a oublié tout ce passage (faute classique quand les membres de phrase se terminent de la même façon).*

CE 10,1,2

Les écoliers sortiront de leurs classes et de l'école deux à deux, chacun ayant son^a compagnon qui lui sera donné^b par le maître.

^a 1720: le ^b 1720 omet la fin de la phrase.

CE 10,1,3

Les écoliers sortiront de leur place^a avec ordre en cette manière: le maître ayant fait signe au premier d'un banc de se lever, cet écolier partira de sa place, le chapeau bas, les bras croisés, et, en même temps,^b celui qui lui aura été donné pour compagnon; ils se trouveront tous deux au milieu de la classe, l'un à côté de l'autre, et, après avoir fait [une] inclination au crucifix, ils se tourneront^c vers le maître pour lui en faire une aussi, et si le Directeur ou l'Inspecteur des écoles ou quelques^e externes se rencontrent dans l'école^f pendant ce temps, ils lui feront ou leur feront, s'ils sont plusieurs, inclination à tous ensemble et puis à leur maître; et ensuite ils sortiront modestement, les bras croisés, et auront le chapeau bas, jusqu'à ce qu'ils soient hors de toutes les classes.

^a 1720: classe ^b 1720 remplace "et, en même temps" par: "avec". ^c *ms a oublié "au crucifix, ils se tourneront", que porte 1720 ^d 1720 remplace: "pour lui en faire une aussi" par "pour le saluer" ^e 1720 ajoute: personnes ^f 1720: "classe", puis modifie passablement la suite.

CE 10,1,4

Lorsque les deux premiers arriveront au milieu de la classe, le second du banc, dont le premier aura été averti, se lèvera, et en même temps son compagnon, et ils iront de même au milieu de la classe, feront ensuite inclination comme les deux ^a premiers, et tous les autres feront ensuite la même chose.

^a 1720 remplace la suite par “autres.”

CE 10,1,5

Tous les autres ^a de toutes les classes sortiront dans le même ordre et de la même manière.

^a 1720 ajoute: écoliers

CE 10,1,6

Les maîtres auront égard qu'ils marchent toujours deux à deux jusqu'à leur maison, éloignés au moins de la longueur d'une pique, les uns des autres.

CE 10,2

Article 2^{ème}

Des prières que les écoliers disent pendant tout le temps qu'ils sortent des classes

CE 10,2,1

Aussitôt qu'on aura achevé de chanter les cantiques, on récitera haut: *Pater, Ave, Credo, De profundis* et *Miserere*; le récitateur des prières dira seul d'une voix haute et distincte: *Prions Dieu pour nos maîtres et nos bienfaiteurs vivants, afin que Dieu les conserve dans la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine et dans son amour, et disons Pater, etc...*; et les autres écoliers continueront de dire avec lui et d'un ton plus bas que lui jusqu'à la fin du *Symbole*.^a

^a Cf. E 3,1-2. Notons une différence: *Prions Dieu pour nos bienfaiteurs vivants* (1720 et E 3,1). La dernière phrase “et les autres...” est textuellement E 3,2 mis au futur.

CE 10,2,2

Après qu'on aura achevé de réciter le *Symbole*, le récitateur des prières dira: *Prions Dieu pour nos maîtres, pour nos parents et ^a nos bienfaiteurs qui sont morts, et disons pour le repos de leurs âmes: De profundis, requiem aeternam, A porta inferi, Domine exaudi...*

^a Cf. E 3,3 et la note précédente.

CE 10,2,3

Toutes ces prières se diront alternativement, en la manière accoutumée dans l'école; ensuite le même récitateur des prières dira: *Oremus, Fidelium, etc.*^a

^a Cf. E 3,4

CE 10,2,4

Quand ces prières seront finies, le même récitateur des prières continuera de dire seul à voix haute: *Prions Dieu qu'il nous pardonne les fautes que nous avons commises aujourd'hui dans l'école, et disons à cette intention Miserere*.^a Ce psaume se dira alternativement, comme le psaume *De profundis*;^b le récitateur des prières dira un verset tout entier, les autres écoliers ensemble diront les suivants, et ainsi des autres.

^a Cf. E 3,5 ^b Cf. E 3,5,4

CE 10,2,5

Les écoliers, étant hors de leur classe, cesseront de prier Dieu haut, et marcheront en silence et avec ordre, les uns après les autres.

CE 10,2,6

Les maîtres exhortent ensuite ^a les écoliers et feront en sorte de les engager ^b à dire le chapelet dans le chemin, chacun avec son compagnon jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la maison. Cette pratique les retiendra dans la retenue pendant tout le chemin, et ne sera sans doute que ^a de très grande édification.

^a 1720: cependant (= pendant ce temps) ^b 1720 *ajoute*: à marcher avec beaucoup de retenue et de modestie, depuis l'école jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à leur maison; ils les engageront aussi

^c = et sera certainement ; 1720: et sera sans doute d'une très grande édification.

CE 10,3

Article 3^{ème}

Des devoirs du maître pendant que les écoliers sortent, et après qu'ils sont sortis

CE 10,3,1

Un des maîtres, s'il y en a plus de deux ensemble, prendra garde à la sortie des écoliers, depuis la dernière classe jusqu'à la porte de la rue, veillant cependant sur ce qui se passera dans cette classe.

CE 10,3,2

S'il n'y a que deux maîtres ensemble, l'un des deux veillera sur les deux classes, pour faire sortir les écoliers avec ordre, et l'autre veillera à la porte de la rue.

CE 10,3,3

Le Directeur ou Inspecteur des écoles, ou un des maîtres chargé de cet office,^a étant à la porte de la rue, prendra garde que les écoliers sortent avec ordre, avec retenue et modestie^b.

^a 1720: Celui donc qui sera chargé de cet office de la part du F. Directeur ^b *Omis en 1720*

CE 10,3,4

Il aura égard que les compagnons ne se quittent pas l'un l'autre dans les rues, qu'ils ne jettent pas des pierres, qu'ils n'y courent pas; qu'ils n'y crient pas, ^a qu'ils n'y fassent peine à personne, mais qu'ils marchent toujours en silence.

^a 1720 *ajoute*: "qu'ils ne s'approchent point trop près les uns des autres" (*transféré de 10,3,6*) et termine après "personne."

CE 10,3,5

Les maîtres recommanderont particulièrement à leurs écoliers de ne pas faire leurs nécessités ^a, non pas même uriner dans les rues au sortir de l'école, et avertiront que ceux qui en auront besoin le fassent avant de sortir.

^a 1720 *continue*: naturelles, comme étant une chose opposée à la pudeur et à la modestie, et les avertiront d'aller pour cela en des lieux où ils ne puissent être aperçus. - Cf. CE 21,3,1

CE 10,3,6

Les maîtres ordonneront à leurs écoliers de ne se point parler l'un l'autre, ni d'un rang à un autre, quand même ils se rencontreraient dans les rues, et le maître qui aura inspection à la porte de la rue y aura égard, et prendra garde aussi qu'ils ne s'approchent pas trop près les uns des autres.^a

^a 1720 omet cette phrase et transfère "qu'ils ne s'approchent..." en 10,3,4.

CE 10,3,7

Un bon moyen pour leur faire observer toutes ces choses très facilement sera d'obliger les compagnons de ne se pas quitter, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la maison de l'un des deux, de les engager à dire le chapelet dans le chemin.^a

^a Phrase omise en 1720

CE 10,3,8

Comme le maître ne peut voir que ce qui se passe dans la rue de l'école, le Directeur ou Inspecteur des écoles, conjointement avec les Frères ^a, donnera ordre à quelques-uns des écoliers de remarquer tout ce qui se passera dans les rues suivantes, surtout dans celles où demeurent ^b beaucoup d'écoliers, et de rapporter fidèlement au maître ce qu'ils auront remarqué.

^a 1720: maîtres ^b 1720: où il y aura

CE 10,3,9

Il faudra cependant que ces écoliers remarquent seulement sans dire une seule parole, sinon qu'ils soient punis ou aient quelque pénitence pour avoir parlé.

CE 10,3,10

Lorsque tous les écoliers seront sortis de l'école, les deux derniers étant à la porte de la rue, et saluant l'Inspecteur ou le maître qui y sera, l'un des deux lui fera signe avec la main qu'il peut rentrer et qu'il n'y a plus d'écoliers.

CE 10,3,11

Aussitôt cet Inspecteur ou ce maître rentrera dans l'école, et tous les maîtres s'étant assemblés dans l'une des classes et mis à genoux devant le crucifix; si c'est dans ^a la maison, il dira *Vive Jésus dans nos cœurs*; les autres répondront: *À jamais*, et puis tous entreront dans la maison.

^a 1720 ajoute: l'école de

CE 10,3,12

Dans les écoles hors la maison, il dira: *Dignare me laudare te*, etc., et les autres ^a reprendront: *Da mihi virtutem*, etc., et ensuite tous diront *Pater noster*, puis tous sortiront de l'école en silence, continuant le chapelet dans tout le chemin jusqu'à la maison. Étant rentrés dans la maison, ils iront à l'oratoire et diront: *O Domina*, etc., puis: *Vive Jésus dans nos cœurs. À jamais.*^b

^a *ms: ensuite; 1720: les autres ^b Cf. RC 27,1 - 1720 ajoute en bas de page: **Fin de la Première**

Partie.